

Paris, 14 décembre 2017

Objet : suppression de postes à la DRFIP Guyane

Monsieur le ministre,

J'attire votre attention sur la déclinaison locale de la mission « gestion des finances publiques et des ressources humaines » du projet de loi de finances pour 2018 qui prévoit des crédits en baisse de 600 000 euros pour la DRFIP de Guyane avec pour conséquence directe la suppression de 3 ETP de catégorie B administratifs, 3 ETP de catégorie B géomètres et 1 ETP de catégorie C administratif.

Ainsi, la DGFIP propose de transférer 3 postes de géomètres à une cellule Outre-mer en région parisienne, ce qui ne permettra plus aux services de Guyane d'assurer correctement leurs missions. A ce titre, aucune mission de conservation du plan cadastral sur les communes du Maroni n'a été effectuée depuis près de 10 ans alors même que la loi prévoit son actualisation annuelle.

Par ailleurs, ces suppressions d'effectifs vont venir encore détériorer les conditions de travail au SIE qui fonctionne actuellement avec 13 agents pour 24 000 dossiers, soit moitié moins que la moyenne des SIE de l'hexagone.

Aussi, permettez que je réitère toutes les inquiétudes que j'avais formulé à l'occasion des débats budgétaires quant aux orientations prises pour la DRFIP de Guyane qui participent au délitement du service public local et auront sans aucun doute des conséquences néfastes sur la perception de la fiscalité directe locale alors même que les collectivités guyanaises connaissent, pour la plupart, de graves difficultés financières.

Certain que vous partagez l'objectif d'assurer en Guyane un service des finances publiques efficace et de qualité, je sollicite que soit réexaminé ce projet de suppression de postes dont on connaît déjà les externalités négatives sur tout le tissu social et économique local.

Veuillez agréer, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute considération.



Gabriel SERVILLE

Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'action et des comptes publics